

Budget 2025-2026

Un Québec fort

Québec, le 25 mars 2025. – Dans un contexte d’incertitude lié notamment aux changements touchant la relation commerciale et diplomatique entre le Québec et l’administration américaine, le ministre des Finances, M. Eric Girard, a présenté aujourd’hui le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2025*. Dans le budget 2025-2026, le ministère des Finances fonde son analyse sur une hypothèse de base prévoyant que les droits de douane imposés par les États-Unis pourraient être ajustés au cours des prochains mois, que leurs effets seraient en moyenne équivalents à des tarifs de 10 % et qu’ils pourraient être en place pour une période transitoire d’environ deux ans.

Le budget prévoit des mesures totalisant près de 12,3 milliards de dollars d’ici cinq ans pour soutenir la création de richesse et les Québécois.

De plus, le gouvernement améliore le régime fiscal, ce qui permet de dégager des sommes de près de 3,0 milliards de dollars sur cinq ans, et présente le plan pour retourner à l’équilibre budgétaire d’ici 2029-2030.

5,4 G\$ d’ici cinq ans pour stimuler la création de richesse

Ainsi, à court terme, le gouvernement soutiendra les entreprises en difficulté en raison des tensions commerciales. Dans la période de transition, il renforcera l’économie en augmentant ses investissements dans les infrastructures et en travaillant avec les autres provinces pour diminuer les obstacles au commerce sur le marché canadien. Enfin, il entend garder le cap sur la création de richesse à long terme en stimulant les investissements et l’innovation dans les entreprises afin qu’elles solidifient leur position concurrentielle à l’international.

Ainsi, dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement annonce des gestes totalisant plus de 5,4 milliards de dollars d’ici cinq ans pour stimuler la création de richesse. Ces gestes permettront de soutenir et de dynamiser l’économie québécoise, d’accroître notre capacité à innover et de favoriser l’apport des régions à la création de richesse.

Dans le contexte d’incertitude et dans le but de stimuler l’économie, le gouvernement annonce donc que le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035 est porté à 164 milliards de dollars, une augmentation de 11 milliards de dollars.

Soutenir et dynamiser l’économie québécoise

Des initiatives totalisant 4,1 milliards de dollars permettront de soutenir et de dynamiser l’économie québécoise en offrant une aide transitoire aux entreprises touchées par les tarifs américains, en appuyant la réalisation de projets d’investissement, en favorisant la diversification des marchés et en facilitant le repérage de produits québécois.

Concrètement, il est notamment prévu de prolonger les mesures d’amortissement accéléré ainsi que de favoriser la réalisation de projets d’entreprise, la concrétisation de projets d’exportation et le financement de l’organisme Les Produits du Québec.

Accroître notre capacité à innover pour prospérer

Le budget 2025-2026 prévoit également des investissements de 604 millions de dollars sur cinq ans pour accroître notre capacité à innover en stimulant l'innovation et sa commercialisation, en favorisant l'innovation dans des secteurs stratégiques, en modernisant les services publics et en aidant les PME à fort potentiel.

Le gouvernement met notamment en place un nouveau régime d'aide fiscale à l'innovation, pour diminuer les exigences administratives et maximiser l'impact de l'aide fiscale auprès des entreprises afin d'accroître les retombées au Québec. L'instauration du crédit d'impôt pour la recherche, l'innovation et la commercialisation (CRIC) permettra d'offrir un soutien financier additionnel totalisant plus de 271 millions de dollars sur cinq ans.

Il est aussi prévu d'appuyer le développement de la zone d'innovation Technum Québec, de renouveler la Stratégie québécoise des sciences de la vie et de mettre en place le Plan PME 2025-2028.

Favoriser l'apport des régions à la création de richesse

Par ailleurs, des initiatives totalisant 759 millions de dollars sur cinq ans sont prévues pour favoriser l'apport des régions à la création de richesse, en valorisant nos minéraux critiques et stratégiques, en soutenant le secteur forestier, en poursuivant l'appui au secteur touristique et en favorisant le développement du secteur bioalimentaire.

Il est notamment prévu de poursuivre les initiatives pour offrir aux Québécois de meilleurs services de connectivité sur l'ensemble du territoire et d'adopter un nouveau plan de valorisation des minéraux critiques et stratégiques pour la période 2025-2030.

L'économie du Québec : un atout pour traverser cette période de turbulences

Le conflit commercial déclenché par les États-Unis et le climat de fortes incertitudes affaiblissent déjà les perspectives économiques. La progression du PIB réel devrait se poursuivre et atteindre 1,1 % en 2025, puis 1,4 % en 2026. En l'absence du conflit commercial, il aurait progressé plus fortement pour ces deux années.

Néanmoins, le Québec peut s'appuyer sur ses atouts pour traverser cette période de turbulences. Il dispose d'une économie diversifiée, d'un emplacement géographique stratégique, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'universités de classe mondiale, d'électricité à prix abordable, de ressources naturelles abondantes et d'un encadrement fiscal favorable à l'investissement et à l'innovation.

De plus, la bonne performance économique du Québec depuis 2018 a permis de réduire l'écart de niveau de vie avec l'Ontario et le reste du Canada. Alors qu'il était de 15,9 % en 2018, l'écart du PIB réel par habitant avec l'Ontario devrait diminuer à 9,9 % en 2026. Également, entre 2018 et 2023, le pouvoir d'achat des ménages, tel que mesuré par le revenu disponible en termes réels par habitant (+6,6 %), s'est amélioré plus rapidement que dans l'ensemble du Canada (+3,9 %).

Une approche claire pour retourner à l'équilibre budgétaire

En dépit de l'incertitude associée aux politiques économiques américaines, le gouvernement demeure engagé dans une saine gestion des finances publiques.

Sur une base comparable aux soldes budgétaires des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral, c'est-à-dire avant versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le déficit comptable est réduit à 8,1 milliards de dollars en 2024-2025, soit 1,3 % du PIB.

En 2025-2026, le solde comptable affiche un déficit de 11,4 milliards de dollars, soit 1,8 % du PIB. Après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire présente quant à lui un déficit de 13,6 milliards de dollars, soit 2,2 % du PIB.

Le présent budget prévoit la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire, avec des gestes concrets pour résorber le déficit. Grâce à ces efforts, l'équilibre budgétaire, après versements au Fonds des générations, sera atteint au plus tard en 2029-2030, conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Pour y arriver, le gouvernement s'engage à résorber un écart de 1,0 milliard de dollars en 2027-2028, puis de 2,5 milliards de dollars en 2028-2029 et en 2029-2030 (soit 0,3 % du PIB en 2029-2030).

Signalons que le cadre financier prévoit une provision pour éventualités totalisant 8,5 milliards de dollars sur cinq ans, qui pourrait être utilisée, notamment, pour pallier les effets d'une croissance économique plus modérée que prévu.

Le gouvernement demeure engagé à réduire la dette à long terme

Le poids de la dette nette s'établira à 38,7 % du PIB au 31 mars 2025, un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie.

La dette nette au PIB augmentera jusqu'en 2027-2028, sous l'effet notamment des investissements importants en infrastructures publiques nécessaires à la stimulation de la croissance économique dans un contexte incertain. Elle redescendra par la suite pour s'établir à 39,8 % du PIB au 31 mars 2030.

L'évolution de la situation budgétaire depuis le budget de mars 2023 et le contexte économique incertain actuel appellent cependant à une révision des cibles de réduction de la dette nette, qui sont maintenant fixées à 35,5 % du PIB d'ici 2032-2033 et à 32,5 % du PIB d'ici 2037-2038.

Citation :

« Le budget que je présente aujourd'hui vise à préparer l'économie du Québec aux défis qu'engendre l'incertitude entourant les tarifs douaniers imposés par la nouvelle administration américaine. Nous agissons pour aider nos entreprises en misant sur leur capacité à innover et sur l'apport de nos régions, et nous poursuivons nos efforts pour renforcer nos réseaux de la santé et de l'éducation, pour soutenir les personnes plus vulnérables et pour faire rayonner la culture québécoise. »

Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

Lien connexe :

Tous les détails du budget 2025-2026 : <https://www.quebec.ca/budget>.

– 30 –

Source :

Claudia Loupret
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Finances et ministre responsable
des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
Tél. : 418 670-6413

Information :

Charles-Étienne Bélisle
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Finances
Tél. : 418 528-7382